



Contre expertise automobile

Par **takfaoui**, le **11/12/2009** à **15:23**

Bonjour,
je voudrai savoir s'il est possible de faire une contreexpertise pour une automobile sur laquelle j'ai subi un sinistre incendie. Au cas ou l'expert me propose un somme inférieur a la valeur du véhicule.
Merci

Par **chaber**, le **15/12/2009** à **10:30**

bonjour,

Il est toujours possible de faire contre expertiser votre véhicule par un expert indépendant et ceci à vos frais

Pour information, il sera retenu la valeur vénale de votre voiture (Argus) Les journaux donnent une cotation à titre indicatif pouvant varier selon le kilométrage, de gros frais récents sur justificatifs